SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Société publique locale au capital de 5 297 000 € Siège social : 1, esplanade François Mitterrand, 69002 Lyon 791 623 069 R.C.S. LYON

PROCES VERBAL 3éme SEANCE ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITES

Vendredi 31 mai 2013 de 13h30 à 14h30 Hôtel de Région 1, esplanade François Mitterrand, 69269 Lyon cedex 02

PROCES-VERBAL

L'an deux mil treize et le 31 mai à 13h30, les actionnaires de la SPL d'Efficacité Energétique, société en cours de constitution, dont la participation au capital ne leur permet pas d'être directement représentés au conseil d'administration, se sont réunis en assemblée spéciale.

Les membres de l'assemblée spéciale suivants sont présents :

- Monsieur Jean David ABEL, représentant la Ville de Romans.
- Madame Monique DUTHU, représentant la Ville de Bourg-en-Bresse.
- Madame Marie-Cécile ROTH, représentant la Ville de Cran-Gevrier.
- Madame Béatrice ROLLAT, représentant la Ville de Grigny.
- Monsieur Christophe QUINIOU, représentant la Ville de Meyzieu.
- Monsieur Joël VUILLARD, représentant la Ville de Montmélian.
- Madame Serge PERRIN, représentant la Ville de Saint-Fons.
- Madame Corinne DUBOS, représentant la Ville de Saint-Priest.
- Monsieur Michel RIBBA, représentant le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire (SIEL).

Le membre de l'assemblée spéciale suivant est excusé

Monsieur Henri DUPASSIEUX, représentant la Ville de Chambéry.

Assistaient également à la séance :

- Monsieur Philippe TRUCHY, directeur de la SPL
- Monsieur Frédéric PIEUS, directeur financier de la SPL
- Monsieur Régis POUYET, chef de projet, Région Rhône Alpes
- Monsieur François PEAU, juriste SCET
- Monsieur Jean-Marc SCHLICK, Commune de ST Priest, DST.
- Monsieur Christophe COCOZZA, Commune de GRIGNY, DST.

Après avoir accueilli les membres, Jean-Denis Abel, Président de l'Assemblée spéciale ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

- Examen de l'ordre du jour du conseil d'administration de la société qui se tiendra le 31 mai 2013 à 14 heures 30 :
 - o Approbation du procès-verbal de la séance précédente
 - o Gouvernance de la société
 - o Présentation du commissaire aux comptes
 - o Démarrage de la société
 - o Activité prévisionnelle de la société
 - o Fonds Européen pour l'Efficacité Energétique
 - Questions diverses
- Consignes de vote à l'administrateur
- Questions diverses

Préparation du conseil d'administration du 31 mai 2013.

Il est rappelé que l'assemblée spéciale doit donner à son représentant des directives de vote au conseil d'administration sur les points à l'ordre du jour qui seront délibérés.

Les points suivant seront abordés lors du conseil d'administration du 31 mai 2013, dont plusieurs seront soumis au vote.

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente (soumis au vote)
- o Gouvernance de la société (soumis au vote)
- o Présentation du commissaire aux comptes
- Démarrage de la société
- Activité prévisionnelle de la société
- o Fonds Européen pour l'Efficacité Energétique
- Questions diverses

→ Première résolution : l'assemblée spéciale donne mandat à l'unanimité à son représentant pour qu'il :

- adopte le projet de procès verbal de la séance du 31 mai 2013 du conseil d'administration;
- adopte le projet de dissociation des fonctions de président et de directeur général;
- prenne acte du fait que Monsieur Leclair remet à sa disposition son mandat de directeur général;
- nomme Monsieur Philippe Truchy directeur général de la société.

Fin de la séance : 14h30.

Le Président

Le Vice-président